

Stabilité de l'ANR au 31 décembre 2015 : 8,32 € après la distribution d'un dividende offrant un rendement de 5% en juillet 2015

Paris, le 28 janvier 2016 : Turenne Investissement publie ce jour un premier bilan de son exercice 2015. Les principaux points à retenir sont :

- ◆ la distribution d'un premier dividende de 0,24 € par action, offrant un rendement de 5%, en juillet 2015 : la société prévoit de continuer cette politique de distribution de dividendes dans les années futures ;
- ◆ trois investissements réalisés au cours de l'exercice (Bien à la Maison, Log'S, Hôtel Mercure Nice Centre Notre Dame) ainsi qu'une cession (Cevino Glass) suivi d'un réinvestissement, portant le portefeuille à 19 participations ;
- ◆ le transfert des actions de Turenne Investissement d'Alternext vers le Compartiment C du marché réglementé d'Euronext Paris ;
- ◆ un actif net réévalué (ANR) de 8,32 € par action révélant une décote de 48% par rapport au dernier cours de Bourse (4,30 € au 27 janvier 2016).

« En 2015, nous avons poursuivi notre stratégie en continuant d'accompagner la croissance de PME françaises à fort potentiel, donnant ainsi aux investisseurs l'opportunité de participer à nos côtés au développement des ETI de demain. Par ailleurs, notre transfert sur Euronext marque une nouvelle étape dans la vie boursière de Turenne Investissement, offrant notamment la possibilité à un plus grand nombre d'investisseurs de nous rejoindre », déclare François Lombard, gérant de Turenne Investissement.

Un actif net réévalué stable

L'actif net réévalué (ANR) de Turenne Investissement au 31 décembre 2015 s'élève à 34,70 millions d'euros (part des commanditaires), soit 8,32 € par action, à comparer à une valeur de 34,55 millions d'euros (8,29 € par action) au 31 décembre 2014. Cette stabilité de l'ANR confirme une nouvelle fois la robustesse du portefeuille de la Société.

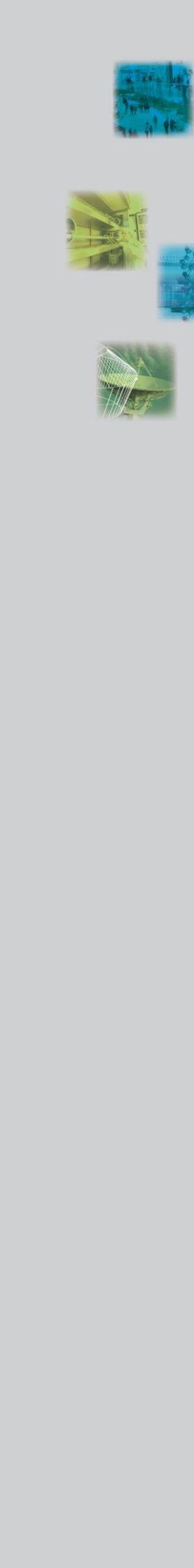
Au 31 décembre 2015, l'actif de Turenne Investissement est composé de :

- ◆ Portefeuille de participations : 31,05 millions d'euros, soit 89,6% du portefeuille ;
- ◆ Disponibilités et compte rémunéré : 3,61 millions d'euros, soit 10,4% du portefeuille.

Quatre opérations réalisées en 2015

Après une année 2014 marquée par trois cessions, dont deux majeures (Menix et Quadrimex), ayant représenté près de 7,5 millions d'euros de plus-values cumulées, en 2015 Turenne Investissement a favorisé les prises de participations, en réinvestissant une partie de ses produits de cession lors de 4 opérations.

Au premier semestre, Turenne Investissement a ainsi investi 2,8 millions d'euros dans **Bien à la Maison** (« BALM »), à l'occasion de l'acquisition par ce dernier de la société Domifacile, qui s'est imposé depuis comme le deuxième acteur de l'aide à domicile en France.



Turenne Investissement s'est également renforcé dans la maison-mère de **Log'S**, PME spécialisée dans la logistique pour le e-commerce et la distribution, en souscrivant à des obligations convertibles à hauteur de 0,2 million d'euros, dans le cadre d'une recomposition du capital.

Au second semestre, la Société a par ailleurs signé une nouvelle acquisition en entrant au capital de la société Louandre, propriétaire de l'**hôtel Mercure Nice Centre Notre Dame** (198 chambres), renforçant ainsi son portefeuille hôtelier, désormais composé de 3 établissements.

Enfin, Turenne Investissement a cédé sa participation dans la société de transformation et d'installation de produits verriers **Cevino Glass**, et a réinvesti dans le nouveau LBO de cette dernière à hauteur de 0,6 million d'euros, aux côtés du dirigeant, des principaux cadres, de Nord Capital Investissement, et de plusieurs co-investisseurs.

Transfert sur Euronext

Par ailleurs, l'exercice 2015 a été marqué en juin par le transfert des actions de Turenne Investissement d'Alternext vers le Compartiment C du marché réglementé d'Euronext Paris, notamment en vue d'accroître la visibilité et la liquidité des titres de la Société.

Agenda prévisionnel 2016 :

- ◆ 28 avril 2016 : Résultats annuels 2015 et ANR au 31 mars 2016
- ◆ 7 juin 2016 : Assemblée Générale des actionnaires
- ◆ 28 juillet 2016 : ANR au 30 juin 2016
- ◆ 29 septembre 2016 : Résultats au 30 juin 2016
- ◆ 27 octobre 2016 : ANR au 30 septembre 2016

A PROPOS DE TURENNE INVESTISSEMENT

Turenne Investissement a vocation à accompagner – en tant qu'investisseur de référence ou coinvestisseur – des PME et ETI en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO), dans les secteurs suivants : la distribution spécialisée, l'industrie innovante, les services et la santé.

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR

Composition du portefeuille

Les actifs financiers de Turenne Investissement sont répartis au sein de 19 sociétés et 1 FCPR dans des secteurs stratégiques :

Santé :

- ◆ *Bien à la Maison*, un des acteurs leaders français indépendants de l'aide à domicile ;
- ◆ *Aston Medical*, concepteur et fabricant d'implants orthopédiques pour l'épaule, la hanche et le genou ;
- ◆ *Menix (Dedienne Santé, Serf et Tekka)*, nouveau leader français de l'implantologie médicale (hanche, genou et kits ancillaires) grâce à la reprise des actifs de la société Tekka ;
- ◆ *Clinidev*, hospitalisation à domicile ;
- ◆ FCPR Capital Santé I, FCPR géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé.



Développement durable :

- ◆ *Pellenc Selective Technologies*, un des leaders mondiaux du tri sélectif des déchets ;
- ◆ *Countum*, leader français du comptage industriel et transactionnel de produits pétroliers ainsi que d'hydrocarbures gazeux et liquides via Satam et Mecis ;
- ◆ *Solem*, spécialiste de la production de programmeurs pour l'irrigation et de boîtiers pour la téléassistance.

Services externalisés :

- ◆ *Dromadaire*, leader français de l'envoi de cartes de vœux sur Internet ;
- ◆ *Globe Diffusion*, spécialiste du marketing terrain ;
- ◆ *Idé Groupe*, leader français des services d'infographie à destination des médias papiers et électroniques ;
- ◆ *Log-S*, spécialiste des solutions logistiques e-commerce et retail.

Distribution spécialisée :

- ◆ *Carven*, distributeur de prêt-à-porter sous la marque Carven ;
- ◆ *Alvène*, leader français de la fabrication et commercialisation des hottes et plafonds filtrants pour cuisine ;
- ◆ *La Foir'Fouille*, leader français de la distribution de produits à prix discount.

Industrie innovante :

- ◆ *Cevino Glass (Le Kap Verre et les Miroiteries Dubrulle)*, spécialiste de la transformation de verre plat et la pose de vitrage ;
- ◆ *Sermeta*, leader mondial des échangeurs thermiques en inox pour chaudières gaz à condensation.

Hôtellerie :

- ◆ *Mercure Metz Centre et Novotel Nancy Ouest*, établissements 4 étoiles membres du Groupe Accor (acquisitions murs et fonds de commerce avec contrat de management) ;
- ◆ *Hôtel Mercure Nice Notre Dame*, établissement de 198 chambres.

Contact

Turenne Investissement
François Lombard
Gérant
Tél. : 01 53 43 03 03

ACTUS finance & communication
Jean-Michel Marmillon
Relations Presse
Tél. : 01 53 67 36 73
jmmarmillon@actus.fr

ACTUS finance & communication
Caroline Lesage
Relations Investisseurs
Tél. : 01 53 67 36 79
clesage@actus.fr

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*).

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 (financial promotion) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (high net worth entities) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci-après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations.